CHÂTENAY-SUR-SEINE

SEINE ET MARNE

MAIRIE DE CHÂTENAY-SUR-SEINE

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Arrondissement de Provins

PROCES VERBAL

Séance du conseil municipal du 4 octobre 2025

Convocation
30.09.2025

L'an deux mille vingt-cinq, le quatre octobre à neuf heures trente-cinq minutes, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en **session ordinaire**, sous la Présidence de **Stéphanie BANOS**, Maire, sur convocation qui lui a été adressée conformément aux articles L.2121-10 et L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Présent(e)s : **Mesdames Stéphanie BANOS, Sandrine BUISSET, Delphine FASSIER, Alison LENOIR et Messieurs Gérard DESORMES, Benjamin HUDEBINE, Cédric LENOIR, Thierry MONDO, David SCHVOCH**

Absent(e)s : **Mesdames Christine ACCARDO-CARMELINO, Corinne CASTERS, Séverine HARTMANN et Messieurs Jean-Yves BIGOT, Michael FASSIER et Cédric TABOAS**

Pouvoir(s) :

Secrétaire : **Madame Sandrine BUISSET**

Madame le Maire procède à l'appel des membres et après avoir constaté que le quorum est atteint, déclare la séance ouverte.

Aucune remarque n'est faite sur le procès-verbal de la séance du 23 juin 2025.
Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

Madame le Maire rappelle que le public est invité à garder le silence jusqu'à la fin de la séance à moins d'être invité à prendre la parole.

ORDRE DU JOUR :

- **DEMANDE DE SUBVENTION DETR/DSIL 2026**
- **SDESM : ADHESIONS COMMUNES**
- **AFFAIRES DIVERSES**

DÉLIBÉRATION 2025.38 – DEMANDE DE SUBVENTION DETR/DSIL 2026

Madame le Maire expose :

Dans le cadre de la campagne 2026 de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) - DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local), et compte tenu de la nécessité de remplacer les systèmes de chauffage des bâtiments communaux, actuellement alimenté au fioul ;

Considérant les premières études techniques et géothermiques menées à cet effet avec l'appui du SDESM et au vu des montants estimés ;

Considérant le coût de cette opération, trop coûteuse pour être financée intégralement par la commune, il est nécessaire de solliciter un soutien financier de l'État pour sa réalisation ;

Considérant que l'ouverture de la plateforme pour le dépôt des dossiers est prévue en décembre 2025 et afin d'anticiper les délais requis ;

Il est demandé à l'assemblée délibérante de bien vouloir approuver les demandes de subvention nécessaires à la réalisation de ce projet dans le cadre de la campagne 2026 de la DETR et DSIL.

Des demandes de devis sont en cours et seront présentés pour validation lors de la prochaine séance aux fins de compléter le dossier.

L'exposé du Maire entendu,

Le conseil municipal, **après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents**,

- **APPROUVE** le projet de remplacement des systèmes de chauffage des bâtiments communaux,
- **APPROUVE** de solliciter les services de l'État dans le cadre de la campagne 2026 de la DETR et DSIL,
- **AUTORISE** Madame le Maire à déposer et signer les demandes de subventions requises.
-

DÉLIBÉRATION 2025.39 – SDESM : ADHÉSION DE COMMUNES

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L2224-31 et L5211-18 relatif aux modifications statutaires ;

Vu l'arrêté préfectoral 2022/DRCL/BLI n°5 du 3 février 2022 autorisant la modification des statuts du Syndicat Départemental des Energies de Seine et Marne (SDESM) ;

Vu la délibération n°2025-67 du comité syndical du SDESM en date du 18 juin 2025, approuvant l'adhésion de la commune de Vert-Saint-Denis ;

Vu la délibération n°2025-68 du comité syndical du SDESM en date du 18 juin 2025, approuvant l'adhésion de la commune de Réau ;

Vu la délibération n°2025-69 du comité syndical du SDESM en date du 18 juin 2025, approuvant l'adhésion de la commune de Lieusaint ;

Considérant que les collectivités membres du SDESM doivent délibérer afin d'approuver cette adhésion et la modification du périmètre qui en découle par l'arrivée des communes de Vert-Saint-Denis, Réau et Lieusaint ;

Le conseil municipal, **après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents**,

- **APPROUVE** l'adhésion des communes de Vert-Saint-Denis, Réau et Lieusaint.
- **AUTORISE** Monsieur le Président du SDESM à solliciter Monsieur le Préfet de Seine-et-Marne afin que soit constatée, par arrêté inter préfectoral, l'adhésion précitée.

AFFAIRES DIVERSES

Les affaires diverses du mois sont :

- Repas/colis des anciens : il est encore possible de déposer le coupon réponse en mairie
- Coupure de courant dans plusieurs rues du village (information sur FB et PP) :
  - le 7 octobre : de 7h30 à 8h
  - le 8 octobre : de 16h à 16h30
- Course de la côte de Tréchy du 11 au 12 octobre : déviation routière sur la commune de Châtenay et Courcelles, Salins, St-Germain Laval et Marolles
- Concours de Belote le 12 octobre organisé par le comité des fêtes
- Assemblée générale de l'ASL le 13/10 à 20h45
- Assemblée générale du club de l'amitié le 15/10 à 15h
- Déchèterie communale : fermeture le 18 octobre
- Prochaine permanence administrative le 25 octobre avec Mme CHOURY – rdv à prendre en amont avec Mme CHOURY au 06.08.99.41.52
- La fête d'Halloween sera organisée par le comité des fêtes de Châtenay sur Seine le 31 octobre sur les mêmes bases que l'année dernière
- Le spectacle de Noël des enfants sera organisé le 14 décembre à 15h
- Le versement des subventions aux associations pour l'année 2025 ont été réalisés
- Travaux au city pour l'implantation d'agrès courant octobre
- Bourse aux jouets le 9/11 organisée par le comité des fêtes de Châtenay
- Travaux rue de Chaupry
- Travaux Enedis – transformateur
- Recrudescences de nids de guêpes et de frelons asiatiques : la commune ne peut pas intervenir sur une propriété privée

Levée de séance à 9h55

Le Maire,
Stéphanie BANOS